MÉDIATHÈQUE

Loi sur l'air (LAURE - 1996)

Air Extérieur

Mots clés

politique publique qualité de l'air

Loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE). Cette loi-cadre, édictée le 30 décembre 1996, vise à rationaliser l'utilisation de l'énergie et à définir une politique publique intégrant l'air en matière de développement urbain. Le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé est reconnu à chacun. Elle est codifiée dans le code de l'environnement.

Consulter l'article

https://www.respire-asso.org/loi-sur-lair-laure-1996/

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Ressources pour comprendre et transmettre

Format :
Article en ligne

Année :
2019

Editeur :
Association nationale pour la prévention et l'amélioration de la qualité de l'air